



# COMMUNE d'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°116    Mercredi 15 avril 2009

## Mot du Maire :

Nous avons, cette année encore, décidé de ne pas augmenter les impôts.

Cette décision a été prise dans le contexte difficile que nous connaissons aujourd'hui : Baisse des dotations de l'Etat et incertitude sur l'avenir de la taxe professionnelle.

Il nous a semblé prudent de reporter certains projets qui auraient pu augmenter l'endettement de la commune et d'attendre de connaître les orientations de l'Etat en matière de taxe pour engager les programmes prévus au budget.

L'année 2010 sera une année décisive pour les finances communales avec le nouveau calcul de la taxe professionnelle et l'impact plus ou moins important de la réalisation du parc éolien.

Le conseil municipal sera particulièrement attentif sur l'emploi des finances communales et prendra les dispositions pertinentes pour limiter l'éventuelle augmentation des impôts qui pourrait être nécessaire.

## Budget primitif 2009 en Euros :

### Section Fonctionnement

DEPENSES	<b>340.833</b>	RECETTES	<b>340.833</b>
Charges à caractère général	66.075	Produits Service	13.100
Charges de personnel	130.000	Impôts et Taxes	170.300
Autres charges	46.690	Dotation	87.661
Charges financières	29.541	Produit gestion Courante	44.000
Charges exceptionnelles	100	Excédent 2008	19.263
Opération d'ordre	1.099	Atténuation de charges	6.509
Virement en investissement	<b>67.328</b>		

### Section Investissement

DEPENSES	<b>214.051</b>	RECETTES	<b>214.051</b>
Dép. opérations équipement	79.993	Subvention d'investissement	22.261
Emprunt et dettes assimilées	56.595	Emprunt et dettes assimilées	30.000
Dép. engagées en 2008	77.463	Recettes 2008 en attente de vers.	5.299
		Excédent capitalisé en 2008	34.004
		Dotations, fonds divers	17.000
		Excédent 2008	38.159
		Vir. de la sect. Fonctionnement	<b>67.328</b>

*Nota : Le détail du budget peut-être consulté au secrétariat de mairie.*

## **Subventions et participations :**

Les participations sont les suivantes : SIVOM de Montignac 692€ - SIVOS ATAV 21.600 € - Syndicat électricité 1.201 € - SDITEC 1.644 € - Syndicat Fourrière 250 €

Pour les subventions aux associations locales, comme l'année passée, je demande dès à présent aux président(e)s des associations de me transmettre une demande accompagnée des budgets et pièces nécessaires pour l'attribution d'une subvention avant le **30 Juin 2009**.

Subventions aux associations hors commune : ADMR (90 €) – RAZED (44 €) – Cercle des jeunes de Montignac (90 €) – Banque alimentaire (90 €) – Donneurs de sang (90 €) – Association des Maires de Charente (209 €) – Société des courses de Montignac (75€) – APISAB (90 €) – Prévention Routière d'Angoulême (75 €)

## **Détail de l'investissement :**

Les projets importants de l'année 2009 sont :

- Mairie : Remplacement des menuiseries extérieures.
- Bâche incendie : installation d'une bâche incendie au lieu dit La Grange
- Etude de réalisation de la traverse de Ravaud
- Acquisition d'un véhicule de service diesel pour remplacer la R5.
- Aménagement de l'entrée de la Chapelle de Puymerle
- Réfection de l'entrée du parking de la Belle Cantinière avec création d'un éclairage

## **Recensement militaire :**

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en ***Avril – Mai – Juin 1993*** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture ***avant le 15 Juin 2009*** munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

## **Cérémonie du 8 mai :**

Le Conseil municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera comme suit :

- ➔ **10h30** Dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes) puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle),
- ➔ **11h15** Rassemblement à la croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

***Nous nous retrouverons tous ensuite au centre socio-culturel pour le verre de l'amitié avant le banquet de l'Amicale des Anciens Combattants pour ceux qui le désirent.***

## **Brin d'aillet à Puymerle, le 01 mai :**

Repas du Brin d'aillet, organisé par le Comité des Fêtes, 10 € adultes et 6 € enfants.

Au menu : Apéritif offert, grillons et brin d'aillet Charentais, petit cochon à la broche et ses haricots blancs cuisinés, fromage, fruit. Organisation d'un concours de belote et de pétanque

Réservation jusqu'au 21 avril : Contact : Mme ANCEAU, 05.45.20.61.61 et Mme DUMAS, 05.45.37.68.19

## **Cinéma à Vadalle :**

Les prochaines séances de cinéma se tiendront au Centre Socio-Culturel :

- le jeudi 23 avril à 18h00, pour VOLT (Walt Disney, film de Chris Williams, Byron HOWARD)
- le jeudi 23 avril à 20h30, SERAPHINE (film de Martin PROVOST).

## **Circulation “Rampe du Midi” :**

La circulation est interdite à tous véhicules et piétons jusqu'à la fin des travaux en raison du risque d'écroulement du mur de soutènement.